**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**LE MINISTERE DE L’ECONOMIE BLEUE, DES RESSOURCES MARINES, DE LA PECHE ET DES SERVICES MARITIMES**

**AIDE FINANCIERE POUR L’ACHAT DES CANOTS**

**(Ref: F/15421/5/V4)**

1. Le Ministère de l’Economie Bleue, des Ressources Marines, de la Pêche et des Services Maritimes procède actuellement à la mise en oeuvre d’un projet d’aide financière aux pêcheurs enrégistrés/Sociétés Coopératives de pêcheurs pour l’achat de canots qui leur permettront d’exercer hors du lagon.

2. L’aide financière comprend une subvention de 50% pour l’achat d’un canot ne dépassant pas la somme de Rs 200,000/-.

3. Le Ministère invite les pêcheurs enrégistrés/sociétés coopératives de pêcheurs qui voudraient bénéficier de cette aide, à envoyer leur demande pour l’achat des canots en fibre de verre. Les canots doivent être entre 7 mètres et 12 mètres en longueur, être équipés d’un moteur intérieur ou hors-bord de 15HP ou plus, des équipements de sécurité, des gilets de sauvetage pour chaque personne à bord, de trois fusées éclairantes et des réflecteurs de radar.

4. Les demandes doivent être accompagnées des documents suivants:

1. un formulaire de demande;
2. une copie du “*Fisherman Card*”/certificat d’enregistrement de la société cooperative de pêcheurs;
3. un résume sur la société cooperative de pêcheurs;
4. une copie de la carte d’identité national; et
5. une cotation d’un constructeur de bateau.

5. Les demandes avec référence “F/15421/5/V4” doivent être adressées au Chef de Cabinet, Ministère de l’Economie Bleue, des Ressources Marines, de la Pêche et des Services Maritimes, 4ème Étage, Bâtiment LICI, Rue President John Kennedy, Port Louis au plus tard le **24**

**juin 2020 à 13 30 heures**.

6. Les pêcheurs enrégistrés/ sociétés cooperatives de pêcheurs qui avaient déjà soumis une demande auparavant devront soumettre une nouvelle demande d’application.

7. Le formulaire de demande est disponible dans tous les “*Fisheries Posts*” à travers l’ile.

8. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le site web du ministère à l’adresse suivante: http:// bluecomony@govmu.org

Le Ministère de l’Economie Bleue,

des Ressources Marines, de la Pêche et

des Services Maritimes

4ème Étage, Bâtiment LICI

Port Louis

**05 juin 2020**